

V1 -GESTION DU PATRIMOINE - Théorique

Gestion financière

Objectif :

Gérer le patrimoine de votre collectivité. Maîtriser les amortissements et les techniques comptable

Programme :

- Principes Généraux
- Détermination des classes d'immobilisation
- Les amortissements et les reprises de subvention
- Numéro d'inventaire et paramétrage dans les logiciels
- Gestion du patrimoine
- Les écritures spécifiques (cessions, reprise de subvention...)
- Edition et transfert
- Questions / Réponses
- Actus : ce qui change avec la M57
- Rattrapage du patrimoine

Durée :

- 6 heures

Public visé :

- Personne en charge de la gestion financière

Prérequis :

- Disposer de connaissances en finances publiques

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques reposant sur des problématiques de gestion en collectivité
- Remise d'un support de formation